



Numéro de l'acte	2016-192-URBMC
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	3.5.1

## CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2016

### QUESTION N°2016-192

**URBANISME** : Chemin rural de Zeblinghem – Rapport d'enquête publique – Désaffectation et déclassement - Annule et remplace la délibération n°2016-169 du 9 novembre 2016

**RAPPORTEUR** : Monsieur Jean-Marc BOURGEOIS

---

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, le Code Rural et de la Pêche Maritime et notamment ses articles L 161-10 et L 161-10-1,

Vu, le Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique, notamment son article L 110-2,

Vu, le décret n° 2015-955 du 31 juillet 2015 relatif à l'enquête publique préalable à l'aliénation des chemins ruraux,

Vu, la délibération du conseil municipal en date du 16 décembre 2015, prescrivant la mise en place du lancement de la procédure de cession d'une partie du Chemin rural de Zeblinghem,

Vu, l'enquête publique qui s'est déroulée du 13 au 27 juin 2016 en mairie d'ARQUES,

Vu, le rapport du Commissaire Enquêteur en date du 21 juillet 2016, émettant un avis favorable au projet de déclassement partiel du chemin rural dit de Zeblinghem avant aliénation,

Ce déclassement partiel du chemin rural est nécessaire. Elle permettra aux porteurs du projet de réaliser la construction de serres d'une surface de 93 671,80 m<sup>2</sup> d'un seul tenant.

Le rapport du Commissaire Enquêteur met en avant la création d'une servitude de passage dans l'enceinte pour les utilisateurs concernés (pour les agriculteurs notamment) par la remise d'un code barrière, permettant l'accès des parcelles agricoles sans passer par la rue Parmentier ou le chemin du Bocquet.

Cette opération implique donc de désaffecter et de déclasser du domaine public la portion de chemin d'une distance approximative de 175 mètres et d'une surface d'environ 1 130 m<sup>2</sup>, comme repris sur le plan ci-joint.

Egalement suite aux derniers échanges, il s'avère désormais que la SCI Les Jardins des Hauts de France se porterait acquéreur de l'ensemble des terrains, en lieu et place des Serres des Hauts de France.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Et à la majorité (six abstentions et trois oppositions), décide de :

- prononcer le déclassement du domaine public d'une portion du chemin de Zeblinghem d'une surface d'environ 1 130 m<sup>2</sup> ;
- autoriser la cession de cette emprise au profit de la SCI Les Jardins des Hauts de France, ou en substitution à toute autre personne morale qu'il se réserve le droit de désigner, pour un prix de 5,5 € du m<sup>2</sup>, soit environ 6 215 € pour 1 130 m<sup>2</sup> ;
- autoriser Madame le Maire ou son représentant à intervenir dans l'acte à signer et à signer tout document en ce sens,
- confier à la SELARL STOVEN-JACQUART (27, rue Allent, BP 40097 ; 62502 SAINT-OMER Cedex) la rédaction des actes authentiques.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 14 décembre 2016



Le Maire,

Caroline SAUDEMONT



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2016**

**Affiché le 15 Décembre 2016**

L'An Deux Mille Seize le quatorze décembre à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 07 décembre 2016, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Guillaume BOYAVAL - Bernadette BAROUX - Valérie VASSEUR

**Absents excusés :**

Christine DACY ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL  
François FRADIN ayant donné pouvoir à Sophie LEBRIEZ  
Marie-Line GAGNIAC ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT  
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT  
Joël DUQUENOY ayant donné pouvoir à Christine COURBOT  
Guillaume BOYAVAL ayant donné pouvoir à Corinne REANT

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- 23 présents
- 0 absent non excusé
- 0 absent excusé
- 6 absents excusés avec pouvoir

**Monsieur Christian DIRIX est nommé secrétaire de séance.**